

Éditorial : Le patrimoine religieux des XIX^e et XX^e siècles - 1^{ère} partie

Judith Kagan et Bernard Toulhier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/4189>

DOI : [10.4000/insitu.4189](https://doi.org/10.4000/insitu.4189)

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Judith Kagan et Bernard Toulhier, « Éditorial : Le patrimoine religieux des XIX^e et XX^e siècles - 1^{ère} partie », *In Situ* [En ligne], 11 | 2009, mis en ligne le 17 avril 2012, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/4189> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.4189>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Éditorial : Le patrimoine religieux des XIX^e et XX^e siècles - 1ère partie

Judith Kagan et Bernard Toulhier

- 1 Au cours des deux dernières décennies, le patrimoine religieux a fait l'objet d'une attention soutenue comme en témoignent les nombreuses publications, articles de recherches, colloques et conférences produits par les universitaires, les professionnels du patrimoine, les responsables religieux ou même politiques. En 2008, le comité du patrimoine culturel du ministère de la Culture et de la Communication a organisé un colloque sur le thème de la sauvegarde des églises urbaines et rurales. En juin 2008, l'Institut national du Patrimoine a proposé à l'attention des professionnels du patrimoine un stage sur le thème de la connaissance et de la protection du patrimoine religieux des XIX^e et XX^e siècles¹. Un certain nombre d'études ici présentées en sont issues².

Figure 1



Église Saint-Pierre de Firminy-Vert
Phot. Bernard Toulhier, 2009. © FLC

- 2 Outre la volonté légitime de faire avancer la connaissance scientifique, les préoccupations quant au devenir de ce patrimoine s'accroissent à mesure que diminuent ou se modifient la fréquentation des édifices et les pratiques.

Figure 2



Église Saint-Jean-de-Montmartre, Paris. Vue de la nef, voûtes en ciment armé, vitraux et orgue. Église réalisée entre 1894 et 1904 par l'architecte Anatole de Baudot. Inscrite au titre des Monuments historiques le 15 mars 1996

Phot. Bernard Toulhier, 2006

- 3 Aussi l'objectif principal de ce numéro d'*In Situ*, revue des patrimoines, consacré au patrimoine religieux des XIX^e et XX^e siècles, est-il de tenter un bilan des connaissances acquises dans ce domaine tant du point de vue de l'histoire de l'art, de l'histoire de l'architecture et de l'histoire des usages et pratiques que des instruments de recherche (archives, bibliographie, bases de données...), de mettre en exergue les particularités et les caractéristiques de ce patrimoine et d'examiner la pertinence des outils théoriques et pratiques utiles à l'étude, l'évaluation, la reconnaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine existant.
- 4 Deux numéros (11 et 12) ont été nécessaires pour aborder ces divers aspects.

NOTES

1. Les communications présentées lors de ce stage portent le label INP en fin de document.
2. Église Saint-Pierre de Firminy-Vert. L'église est commandée par Eugène Claudius-Petit, maire de Firminy de 1953 à 1971 comme élément d'un centre civique comprenant une unité d'habitations, un stade et une maison de la culture. Le Corbusier réalise les études pour l'église entre 1961 et 1964, mais les travaux ne commenceront qu'en 1971. Jusqu'en 1976, la construction

en béton des cinq premiers niveaux se poursuit, mais le manque de fonds empêche de terminer la construction : l'église reste inachevée. Ils ont repris en 2004 sous la direction de José Oubrier qui avait collaboré au projet, pour s'achever en 2006. Inauguré par Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la culture et de la communication le 29 novembre 2006. La partie basse sert d'annexe au Musée d'art moderne de Saint-Étienne. Les parties construites de l'édifice sont classées au titre de la loi sur les Monuments historiques par arrêté du 3 juin 1996 et l'ensemble classé en totalité en 2009. L'ensemble architectural de Le Corbusier à Firminy est proposé pour figurer sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

AUTEURS

JUDITH KAGAN

Conservateur général du patrimoine, sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés, direction de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication. judith.kagan@culture.gouv.fr

BERNARD TOULIER

Conservateur général du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, direction de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication. bernard.toulier@culture.gouv.fr